

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

STAKR SARL

M. Vincent COLAS

3, allée de la Croix du Mont

94400 VITRY-SUR-SEINE

A Saint-Mandé, le 31 décembre 2020

NOTE D'HONORAIRES N°2020-505

Acompte sur honoraires pour la mise à jour de votre comptabilité 2020 et l'établissement de vos comptes annuels clos au 31/12/2020 (Liasse fiscale, bilan et compte de résultat et liquidation d'IS 2020) selon Lettre de Mission du 2 février 2019	1 000,00 €
Frais administratifs, informatiques et de dossier de 10%	<u>100,00 €</u>
Total H.T.	1 100,00 €
TVA à 20,00%	<u>220,00 €</u>
TOTAL TTC	1 320,00 €

En votre aimable règlement dès réception de la facture

« Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèques est accepté »

« Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux BCE majoré de dix (10) points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € ».

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée